



# Synthèse des protocoles et consignes pour prévenir la Covid-19

Tilou et Gros Doudou ont élaboré avec le réseau Crèche Entreprendre une série de protocoles et de consignes à destination des personnels et des parents pour permettre l'accueil du jeune enfant pendant. Les crèches restent normalement ouvertes pendant les périodes de confinement territorial ou de couvre-feu, sauf arrêté préfectoral ou gouvernemental contraire.

---

## Résumé des protocoles complémentaires crèche

Un livret de 22 pages est mis en pratique par personnel en charge de l'accueil. Il comprend :

1. Information sur la maladie et la conduite à tenir en cas de symptômes
  - Le professionnel dispose d'un passe sanitaire valide.
  - Le professionnel est incité à se faire vacciner contre la Covid-19
  - Le professionnel présentant des symptômes, reste au domicile, consulte et informe la crèche sans délai en cas de maladie déclarée.
2. Surveillance de température
  - A l'arrivée du professionnel comme de l'enfant et limité à 38°
    - Au-delà, enfant comme professionnel doit consulter et rester à domicile. Il ne peut revenir qu'après 48 h sans fièvre.
    - La température est prise avant l'entrée en crèche et renouvelé en début d'après-midi si besoin
3. Enfant avec PAI
4. Lavage et hygiène des mains
  - Le lavage des mains est exécuté plus souvent que d'habitude, tant pour les professionnels que pour les enfants. Une liste complètes des actes nécessitant de laver les mains est communiqué
5. Utilisation des gants à usage unique (réservé à certaines tâches, comme le change)
6. Port du masque
  - Port du masque en présence de l'enfant (en section) et des parents
7. Tenu de travail
  - Chaque professionnel apporte une tenue qu'il utilisera à la crèche et sera lavée tous les soirs. Ainsi, la tenue de travail est différente de la tenue de déplacement.
8. Consignes pour la buanderie
9. Consignes pour le change
10. L'office (préparation des repas et nettoyage)
11. Préparation des biberons
12. Entretien et ménage du lieu de vie
13. Entretien et ménage des autres pièces
14. Traitement des déchets
15. Solution de désinfection des surfaces Aquama ou Everyclean

#### 16. Accueil du matin et du soir

- L'accueil de l'enfant est organisé à l'espace d'accueil, un seul parent à la fois. Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition.

#### 17. Les activités

- Seront adaptés ou suspendues les activités de manipulation (pâte à modeler par exemple). L'utilisation d'un gobelet individuel pourra être utilisé par les enfant pour les activité cuisine et pâte à sel. Les peluches ou autres jouet difficiles à désinfectés sont retirés des activités.

#### 18. Réception des repas et des marchandises

#### 19. Temps de pauses et salle commune

---

## Consignes à l'attention des parents

Il est demandé aux parents de respecter les consignes suivantes :

### A. Surveillance des symptômes évocateurs et déclaration de la Covid-19 chez l'enfant

- La sécurité sanitaire impose que chacun puisse surveiller ses propres symptômes et consulte en cas de signes évocateurs de la Covid-19 (au bout de 3 jours pour un enfant).
- Dans le cas d'un test positif à la Covid-19, une période d'isolement d'au moins 7 jours sera à respecter.
- Les parents informent la crèche sans délai. Ils gardent leur enfant pendant 7 jours après un test positif de l'enfant ou pendant 2 semaines si l'enfant n'a pas de test.
- La reprise de l'accueil pour l'enfant peut se faire :
  - Asymptomatique testé positif : A l'issue de la septaine et si l'enfant n'a pas développé de symptôme entre temps.
  - Symptomatique testé positif : A l'issue de la septaine, dès guérison complète et après 48h sans fièvre. Une attestation sur l'honneur peut être demandé aux parents
  - Cas contact Asymptomatique d'un parent testé positif : à l'issue de 14 jours à compter du test positif du parent. Saut test de l'enfant négatif après la septaine du parent positif. (Consignes ARS)

### B. Prise de température (limite de température abaissée à 38° en période de pandémie)

- La température de l'enfant sera prise avant l'entrée en crèche. A partir de 38° l'enfant ne pourra être accueilli. Elle sera prise de nouveau en début d'après-midi, si l'enfant déclare de la fièvre, les parents seront invités à venir le récupérer.

### C. Accueil du matin et du soir

- L'accueil s'opère un parent à la fois pendant la période pandémique. Chaque parent se désinfecte les mains au gel hydro-alcoolique en entrant au sein de la crèche.
- Il est préconisé qu'un seul parent se présente le matin et le soir.
- Les boutons d'appels sont désinfectés 1 fois avant l'ouverture et 1 fois en début d'après-midi lorsque le taux d'incidence pandémique est élevé au regard du territoire. En période de confinement territorial
  - **A l'arrivé le matin.** Un planning pourra être proposé aux parents afin de fluidifier les arrivées du matin.
  - S'il le souhaite, le parent pourra indiquer son arrivée en appelant sur le téléphone de la crèche.
  - L'accueil sera assuré jusqu'à 9h20 au plus tard en cas de confinement.
  - **Sortie de l'après-midi.** Le parent appellera la crèche 15 mn avant son arrivée, afin qu'une professionnelle puisse préparer l'enfant.
- Il est demandé aux parents de porter un masque à l'arrivée et au départ de l'enfant
- Les parents sont invités à respecter les gestes barrières et à respecter une distance d'au moins 2 m avec les autres parents et enfants.

- Les transmissions seront limitées au strict nécessaire en période de confinement. Un échange téléphonique peut alors compléter la transmission au besoin.
- Les parents pourront signer les émargements avec leur propre stylo. A défaut, le stylo de la crèche est désinfecté après chaque usage.
- Les poussettes ne pourront restées au sein de l'établissement Tilou en période de confinement.

#### D. Doudou

- Les parents pourront laisser à la crèche un doudou appartenant à l'enfant, qui aura été au préalable lavé. Ce doudou restera à la crèche.

#### E. PAI

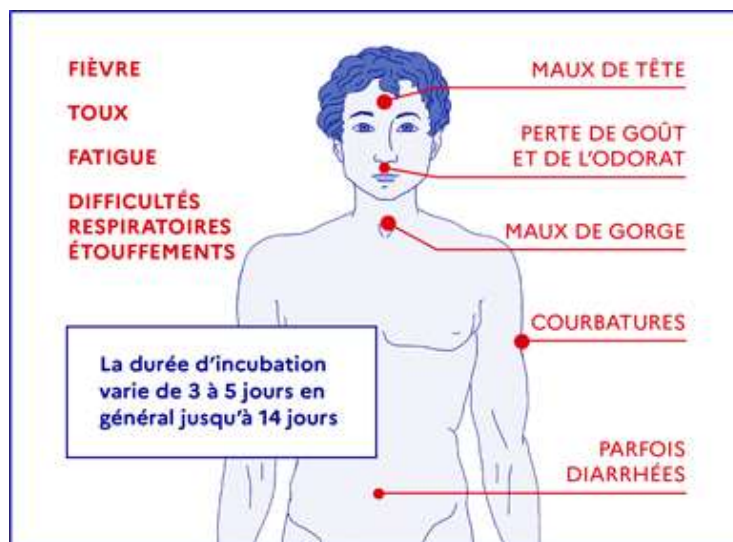
- Les PAI devront éventuellement faire l'objet d'une adaptation pour tenir compte des règles sanitaires liées à une fragilité particulière de l'enfant. Ils seront étudiés au cas par cas.

#### F. Rendez-vous et adaptation (seulement hors période de confinement)

- Les rendez-vous sont organisés dans le bureau de la directrice. Chaque participant porte un masque tout au long de l'entretien.
- Aucune visite préalable des crèches n'est programmée pendant toute la durée de la pandémie
- Les deux parents sont autorisés le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour de l'adaptation. Ils portent obligatoirement un masque tout au long de leur présence et ne rentrent pas en contact avec les autres enfants. Ensuite, un seul des parents suivra le reste de l'adaptation

Nous espérons tous que ces différentes consignes et protocoles complémentaires suffisent à contenir la pandémie. En attendant, soyons vigilant ensemble.

## Reconnaitre les symptômes - Adopter les bons gestes



INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée